

- Nom du client : **SAS LE PIGEONNIER DU LOT**
- Adresse desservie : **LE PIGEONNIER BASE NAUTIQUE
PUY L EVEQUE**

→ **Message**

545241376832 545

**SAS LE PIGEONNIER DU LOT
1 PROMENADE DE HERON
46700 PUY L EVEQUE**

→ **Contacts**

-  **Gérer votre compte sur internet**
www.saurclient.fr
-  **Service Clients**
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
-  **Dépannage 24h/24**
05 81 91 35 07
-  **TSA 10019**
46800 MONTCUQ CEDEX
-  **Accueil**
ZI de la Paganie 46700 PUY L EVEQUE
Mardi et vendredi - 9h-12h et 14h-17h Sauf
vacances scolaires

Votre facture de résiliation du 5 novembre 2024

Voici votre facture de résiliation et d'arrêt de compte dont le détail figure au verso.
Vous nous avez adressé le relevé de votre compteur le **05 novembre 2024**

Votre consommation de : **238 m³**

Montant à payer au plus tard le 20 novembre 2024 : 15,92 €

	€TTC
Distribution de l'eau potable	432,78
AQUARESO-PERIMETRE AQUARESO	
Collecte et traitement des eaux usées	587,20
AQUARESO-PERIMETRE AQUARESO	
Organismes publics	148,31
Total facture	1 168,29
Mensualités déjà prélevées	-1 276,00
Solde antérieur	123,63
Net à payer	15,92

détail au verso

Répartition de votre facture



-  Distribution de l'eau potable 37,0%
-  Collecte et traitement des eaux usées 50,3%
-  Organismes publics 12,7%

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire

IBAN : FR76 1780 7008 1015 4218 7741 741
ICS : FR86ZZZ003506

RUM : TIP55207623000000000545241376832

Date et Lieu

Signature

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SAUR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SAUR. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

SAS LE PIGEONNIER DU LOT
1 PROMENADE DE HERON
46700 PUY L EVEQUE

Montant : 15,92€

Créancier : SAUR
Centre N° 08
Référence client : 0050383612
Facture : 545241376832

TIP S€PA

**CENTRE DE TRAITEMENT TIP
TSA 53978**

92894 NANTERRE CEDEX 9

764500000010 SAS LE PIGEONNIER 17807008101542187741741

552076000487 98230000000000545241376832622108

1592

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
LE PIGEONNIER BASE NAUTIQUE PUY L EVEQUE	26 m³	477216	015 mm	11/09/2023 550	14/05/2024 576	
	85 m³	477216	015 mm	14/05/2024 576	27/08/2024 661	
	127 m³	477216	015 mm	27/08/2024 661	05/11/2024 788	Relevé par client
TOTAL CONSOMMATION	238 m³					

Votre facture en détail	Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable					410,21		432,78
Abonnement					32,07		33,84
Part AQUARESO	01-07-24 / 05-11-24				17,74	5,50	
Part SAUR	01-07-24 / 05-11-24				14,33	5,50	
Consommation					378,14		398,94
Part AQUARESO	12-09-23 / 31-12-23		11	0,4000	4,40	5,50	
	01-01-24 / 05-11-24		227	0,4200	95,34	5,50	
Part SAUR	12-09-23 / 31-12-23		11	1,0126	11,14	5,50	
	01-01-24 / 05-11-24		227	1,0830	245,84	5,50	
Préservation des ressources en eau	01-01-24 / 05-11-24		238	0,0900	21,42	5,50	
► Collecte et traitement des eaux usées					533,82		587,20
Abonnement					31,56		34,71
Part AQUARESO	01-07-24 / 05-11-24				11,63	10,00	
Part SAUR	01-07-24 / 05-11-24				19,93	10,00	
Consommation					502,26		552,49
Part AQUARESO	12-09-23 / 31-12-23		11	0,9300	10,23	10,00	
	01-01-24 / 05-11-24		227	1,0200	231,54	10,00	
Part SAUR	12-09-23 / 31-12-23		11	1,0441	11,49	10,00	
	01-01-24 / 05-11-24		227	1,0969	249,00	10,00	
► Organismes publics					138,04		148,31
Consommation					138,04		148,31
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	01-01-24 / 05-11-24		238	0,3300	78,54	5,50	
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	01-01-24 / 05-11-24		238	0,2500	59,50	10,00	
Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 4,62 € / m3 soit 0,00462 € / litre				HT exonéré de TVA : 0,00 € HT soumis à TVA : 1 082,07 €	TVA 5,50 % : 26,89 € TVA 10,00 % : 59,33 € TVA sur les débits : 86,22 €	Total facture TTC : 1 168,29 €	

➔ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.	Part SAUR Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements	Part Organismes publics Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.	Gérez directement votre compte en ligne sur www.saurclient.fr
--	---	---	---

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr – Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.



Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.